



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

DELIBERATION N° 230314 _001

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 FEVRIER 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, LE QUATORZE MARS à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2023

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants.

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Thierry PONCHON - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Emmanuelle NEEL - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY.

Absents ayant donné procuration : Annie CHAPUIS à Christiane BRUYAT - Frédéric BERTHET à David BOURKAIB - Julienne BERTHET à Emmanuelle NEEL.

Absent : Maxime PEILLER.

Secrétaire élue pour la session : Marie-Christine BERTHOLLET

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite également l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 février 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE**, à l'unanimité, Marie-Christine BERTHOLLET, secrétaire de séance,
- **APPROUVE**, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 février 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20230314-230314_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2023

Publication : 21/03/2023



La secrétaire de séance,
Marie-Christine BERTHOLLET